

(101 99 12)

1896

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE REIMS

---

370,4

Importance de L'ÉDUCATION  
Dans une DÉMOCRATIE

PAR

Émile DUBOIS

*Officier d'Académie*

*Industriel, Ancien Professeur à l'École Professionnelle de Reims*

---

CONFÉRENCE DU 26 FÉVRIER 1897

---

(Troisième Edition)



REIMS  
IMPRIMERIE NOUVELLE  
12, rue de l'Université, 12

1897



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE REIMS

370,4

Importance de l'ÉDUCATION

Dans une DÉMOCRATIE

PAR

Émile DUBOIS

*Officier d'Académie*

*Industriel, Ancien Professeur à l'École Professionnelle de Reims*

CONFÉRENCE DU 26 FÉVRIER 1897

(Troisième Edition)



REIMS  
IMPRIMERIE NOUVELLE  
12, rue de l'Université, 12

1897

*(Tous droits d'Auteur et d'Éditeur réservés)*

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

LES PRODUITS NATURELS COMMERCABLES

---

**Produits Animaux**, 1 vol. in-12,  
360 pages . . . . . 4 fr.  
Octave Doin, éditeur, Paris 1889.

**Produits végétaux alimentaires**,  
1 vol. in-12, 428 pages avec figures. 4 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie nationale de Reims, Médaille d'argent à l'Exposition de Bordeaux ; Honoré de souscriptions au Ministère de l'Instruction Publique, du Ministère du Commerce, de la Ville de Paris, et des Chambres de Commerce de Bordeaux, Le Havre, Lyon, Marseille.

---

**La Laine**, ses caractères, son commerce,  
1 brochure, 35 pages et 2 graphiques. 0 fr. 75  
Reims. — *Indépendant Rémois*. — 1894

Honoré de souscription du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

---

## Importance de l'ÉDUCATION

---

### Dans une DÉMOCRATIE

---

—

Dans son immortel *Esprit des Lois*, Montesquieu, le fondateur de la sociologie, fixe par trois mots typiques — *crainte, honneur, vertu* — les trois formes possibles du gouvernement des sociétés humaines — *despotisme, monarchie, démocratie*. — Dans leur brièveté, ces mots en sont la formule complète. Cette concision même, nécessite une définition exacte des termes, afin de parer à toute interprétation erronée ou malveillante, et Montesquieu s'est appliqué à poser ces définitions avec la plus grande rigueur. Permettez-moi de vous les rappeler, aussi bien sera-ce indiquer

le sens propre de certains mots auxquels j'aurai souvent recours.

*La crainte des gouvernements despotiques* se comprend d'elle-même, le despote étant tout puissant dans le mal comme dans le bien.

*L'honneur des monarchies* : « le préjugé de chaque personne et de chaque condition » (L. III. C. VI) est à proprement parler le *point d'honneur* : ce sentiment qui fait « qu'on ne juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais comme belles ; comme justes, mais comme grandes ; comme raisonnables, mais comme extraordinaires (L. IV. C. II) . . Dans ces actions, dès que l'honneur y peut trouver quelque chose de noble, il est, ou le juge qui les rend légitimes, ou le sophiste qui les justifie. » Le résultat immédiat de ce motif déterminant est de former une classe d'hommes qui, se prévalant d'avoir tout l'honneur en partage, s'isolent du reste de la nation, créant ainsi la caste des honnêtes gens et celle du commun, la noblesse et la roture. Dévié ou mal compris chez ceux qui n'ont plus pour les soutenir l'esprit de caste, ce point d'honneur mal digéré provoque ou des idées romanesques ou plus souvent encore une ridicule outrecuidance.

*La vertu républicaine* est plus délicate à définir, car elle procède de sentiments intimes complexes, et aussi parce que l'on a fait de ce mot un déplorable

abus. Quelle est donc cette vertu ? « Je parle, dit Montesquieu, de la vertu publique, qui est la vertu morale, au sens qu'elle dirige au bien général ; fort peu des vertus morales particulières, et point du tout de cette vertu qui a rapport aux vérités révélées. » (1).

« La vertu dans une République est une chose très simple ; c'est l'amour de la République ; c'est un sentiment et non une suite de connaissances ; le dernier homme de l'Etat peut avoir ce sentiment comme le premier. » (2).

Cette vertu est ainsi bien définie. C'est l'amour du bien public, le culte de la Patrie. C'est la force suprême, car :

« L'amour de la République est celui de la démocratie ; l'amour de la démocratie celui de l'égalité. — L'amour de l'égalité borne l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à sa patrie de plus grands services que les autres citoyens. Ils ne peuvent pas tous lui rendre des services égaux, mais ils doivent tous également lui en rendre. En naissant, on contracte envers elle une dette immense dont on ne peut jamais s'acquitter. » (3).

Mais par contre : « Lorsque cette vertu cesse, les désirs changent d'objet : On était libre avec les lois, on veut être li-

---

(1) L. III, C. 5.

(2) L. V, C. 2.

(3) L. V, C. 3.

bre contre elles, ce qui était maxime, on l'appelle rigueur ; ce qui était règle on l'appelle gêne ; ce qui était attention, on l'appelle crainte.

« Autrefois, le bien des particuliers faisait le trésor public ; mais pour lors, le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La République est une dépouille et sa forme n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. » (1).

Il y a, Messieurs, dans ces quelques lignes une haute et noble leçon de morale politique, une école de gouvernement qu'on ne saurait trop méditer, ni trop redire. Ignorant de la démocratie, c'est par la grande leçon dégagée de l'histoire que Montesquieu est arrivé à cette sublime philosophie, qui, dédaigneuse des personnalités, indique aux Républiques leurs causes de vie avec leurs chances de mort.

J'ai tenu à vous citer en commençant ces quelques passages afin de bien établir notre terrain, et surtout pour que ces mots : *honneur* ou plus exactement *point d'honneur* ; *vertu* ou plus excellemment *civisme*, ne soient point interprétés contre ma pensée.

Donc la vertu civique est indispensable aux États républicains.

Mais quand et comment cette vertu

---

(1) L. III, C. 5.



pourra-t-elle pénétrer les âmes des citoyens ?

L'homme n'est en lui-même, que ce que le font son temps, son milieu, les exemples qu'il a chaque jour sous les yeux. A ces causes immédiates, viennent s'ajouter les influences occultes de la race, de l'atavisme ; les impulsions presque instinctives léguées par le long passé des ancêtres ; la modalité générale d'esprit qu'il doit à ses ascendants et aussi au climat. On ne descend point impunément de telle ou telle famille, et quoi qu'en pensent les naturalisateurs à outrance, il ne suffit point d'un simple décret pour faire un légitime citoyen. Pour penser en Français, en Anglais, en Allemand, il faut d'abord et avant tout compter une longue ascendance de Français, d'Anglo-Saxons ou de Germains, qui aient marqué leur produit commun de leur empreinte. *Ce sont les morts qui conduisent les vivants* (G. Le Bon) et c'est l'ensemble de ces influences directes ou indirectes, apparentes ou cachées, qui forment le caractère de race, l'esprit national.

L'homme sera donc ce que le fera son éducation, et par répercussion, l'éducation de ses ancêtres.

On peut bien dresser à l'européenne, dans nos collèges, Arabes, Chinois ou Indous, en faire d'excellents élèves, des docteurs même ! Mais dès qu'ils seront libres et abandonnés à leur propre im-

pulsion, le caractère natif reprendra le dessus, et ils agiront et surtout penseront en Arabes, en Chinois, en Indiens. Le vernis extérieur cachera mal le vieux fond de race et ne pourra qu'à grand peine masquer les instincts et les sentiments ataviques.

C'est dire qu'en matière d'éducation une expérience n'est pas concluante, et qu'il faut, avant de pouvoir prononcer la faillite définitive, une suite prolongée d'expériences. Dans ce domaine moral surtout, il n'est de durable que ce que le temps a formé. Si donc il convient de modifier l'état d'âme d'une race ou d'un peuple, afin de l'appeler à des destinées nouvelles, il ne faudra point s'étonner de voir pendant un plus ou moins long temps, — suivant son antiquité et son degré de pureté — se produire une sorte de trouble incompréhensible à première vue ; un mélange déconcertant de qualités extrêmes et de défauts contradictoires. C'est què, prise entre deux courants d'idées, ballotée entre des habitudes invétérées et des besoins nouveaux, la masse hésite, inquiète, affolée ; sentant bien l'impulsion récente, comprenant vaguement les conditions nécessaires d'un autre état de choses ; mais aussi obéissant malgré elle à son instinct séculaire, apportant dans ses actions et dans ses opinions les méthodes surannées, les mobiles démodés d'autrefois. Tant que l'équilibre ne sera pas rom-

pu au profit du courant nouveau, tant que les générations récentes n'auront pas atténué la trace des générations défuntes, le malaise se fera sentir et la nation toute entière vivra dans un état d'incertitude morale, qui la rendra également capable d'aventures folles et de réactions insensées.

Mais en tout état de causes, ces modifications d'état d'âme ne se peuvent produire que par l'éducation : par une éducation méthodique, raisonnée, patiente, mais aussi ferme, résolue, continue.

L'homme devenant ce que le fera son éducation nationale, il n'est pas étonnant que, de tous temps, ceux qui eurent souci des destinées des peuples, aient mis en première ligne de leurs préoccupations ce que nos pères appelaient l'*Institution des Enfants*, mot complet qui comporte à la fois l'*Education*, c'est-à-dire le dressage du caractère et du corps ; et l'*Instruction*, le développement des facultés de l'esprit et des connaissances.

Il est bien évident que suivant l'Etat dans lequel l'enfant sera appelé à vivre, son éducation variera et sera toute différente selon que l'on visera à produire de bons et féaux serviteurs, ou à former de francs et utiles citoyens.

Mais si, en tous Etats, l'éducation est importante, si elle est la base même du statut social, combien plus elle le devient

encore dans un gouvernement populaire. (1)

La condition nécessaire de l'Etat démocratique, *l'égalité politique*, implique forcément un peuple éclairé, capable de juger sainement et avec rectitude des intérêts de la nation.

Dans une démocratie digne de ce nom, toutes les opinions, toutes les idées, tous les systèmes doivent pouvoir se faire jour — du moment qu'ils respectent la libre discussion des systèmes opposés — afin que les citoyens puissent juger de ce qui est le plus avantageux ou le plus utile à leurs besoins. Mais aussi, pour que ce choix puisse se faire avec équité et sans passions étrangères, faut-il que le peuple soit, dans sa grande masse, apte à juger ces systèmes et capable de

---

(1) La crainte des gouvernements despotiques, dit encore Montesquieu (L. IV, C. 5) naît d'elle-même par les menaces et les châtimens ; l'honneur des monarchies est favorisé par les passions et les favorise à son tour ; mais la vertu politique est un renoncement à soi-même qui est toujours une chose très pénible.

On peut définir cette vertu l'amour des lois et de la patrie. Cet amour demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre donne toutes les vertus particulières. Elles ne sont que cette préférence.

Cet amour est singulièrement affecté aux démocraties. Dans elles seules le gouvernement est confié à chaque citoyen. Or, le gouvernement est comme toutes les choses du monde, pour le conserver, il faut l'aimer... tout dépend donc d'établir dans la République cet amour, et c'est à l'inspirer que l'éducation doit être attentive.

comprendre et d'estimer à leur valeur les arguments des promoteurs. Il importe donc, que les citoyens soient, d'une part, assez instruits, au sens général du mot, pour discerner le vrai du faux, l'utile du dangereux, pour résister aux entraînements irréfléchis, comme aux suspicions injustifiées; et d'autre part assez pénétrés de leur qualité de citoyens, de leurs devoirs civiques, pour revendiquer comme premier bien l'exercice de leurs droits, pour considérer comme une honte le manquement à ces devoirs et la désertion du scrutin; pour savoir enfin dans les différentes occasions de la vie publique se placer avant tout au point de vue général, et se soumettre quelle qu'elle soit à la décision de la Loi. On n'imagine même point qu'il puisse en être autrement dans une démocratie réelle.

Une émeute, un soulèvement, une révolution s'expliquent dans une monarchie, où la loi est l'expression de la volonté d'un homme ou la représentation des exigences d'une classe privilégiée. Ils ne se comprennent point dans une démocratie où la Loi n'est que l'indication des désirs et des volontés de l'ensemble des citoyens.

Le collège électoral, étant maître et souverain, peut selon qu'il lui convient et quand il le juge à propos, édicter pour lui-même des obligations ou réformer des institutions qui lui semblent mau-

vaises, injustes ou hors de saison. Il est même nécessaire que ce mouvement de réformation soit continu pour que la nation se maintienne sans secousses au niveau du Progrès et ne s'endorme pas dans une torpeur mortelle. L'agitation des idées est une condition de vie ou de mort. Mais aussi ce même collègue doit, quand la loi est promulguée, lui obéir absolument, sans faux-fuyants, sans manœuvres louches et suspectes.

Dans tout Etat démocratique bien organisé et dans lequel les citoyens se montreront soucieux de remplir leurs devoirs publics, les lois répondront du reste aux idées du plus grand nombre. On ne peut d'ailleurs considérer une loi comme juste, ou tout au moins comme justifiée qu'autant qu'elle est consentie par la majorité des citoyens. C'est là le principe essentiel du gouvernement populaire. Une minorité, quelle qu'elle soit, si intelligente ou si brutale qu'on la considère, ne peut pas arguer légitimement de son existence pour imposer sa volonté, ni même sa représentation obligatoire. Dès que cette minorité parvient à être prépondérante dans les conseils de l'Etat, dans les lois édictées, ou dans les mesures publiques, la République démocratique est morte. C'est une oligarchie non une République : oligarchie aristocratique comme à Venise, censitaire comme sous le Consulat, populacière comme dans certai-

nes de ces tristes époques où, la Force primant le Droit, la Brutalité a cru se rendre supérieure à la Légalité. Mais alors quel que soit le pouvoir qui donne la loi, bon plaisir princier, arrêts d'inquisiteurs, volonté de dictateur, ou tyrannie de la plèbe, dans un cas ou dans l'autre, le gouvernement républicain a disparu. Le nom peut rester, la forme n'est plus.

Le fonctionnement d'une démocratie est donc en réalité fort compliqué. Il requiert des conditions particulières et peut aisément se fausser.

L'administration d'une monarchie, ou même d'une oligarchie, est beaucoup plus aisée. Il suffit d'une élite, intellectuelle ou guerrière, d'une volonté ferme pour dicter les lois. Le peuple n'a qu'à savoir obéir et servir.

Dans une république, il faut qu'il sache raisonner, penser, vouloir, et, — vertu suprême ! — se plier à la loi qu'il s'est faite lui-même, et suivre d'un pas égal la discipline qu'il s'est tracée. Besogne plus difficile qu'on ne le pense ; car ce peuple généreux naïf et confiant, trouvera sa route parsemée d'embûches, d'ambitieux hardis, d'aigrefins, de flatteurs, bandits de plume, de parole ou d'épée, qui pour mieux escroquer prendront des apparences de sauveurs ; qui pour mieux duper feront profession de vertu, tous ces inflexibles, ces incorruptibles, ces purs, — au fond

race sceptique et pourrie, — qui jouent aux gardiens sévères de cette Liberté dont ils sont en réalité les violateurs et les assassins. Ouvrez l'histoire ! Chaque époque les a connus, chaque république les a subis, presque toutes en sont mortes : étranglées dans un guet-apens, Brumaire ou Décembre ; déviées et corrompues comme la République Romaine ; émasculées et pourries comme la République Athénienne.

Croyez-vous donc que le citoyen, abandonné à son propre instinct, sans impulsion dans l'enfance, sans direction dans la jeunesse en puisse arriver à ce point de perfection : se connaître lui même et juger les autres ! Non ! Non. Il ne peut y parvenir que par un dressage méthodique, par une éducation appropriée.

Une *éducation spéciale* est donc nécessaire et j'ajouterai *qu'elle ne peut et ne doit être que nationale* ; qu'elle ne peut ni ne doit être soustraite à l'Etat. Celui ci peut déléguer à des individualités ou à des groupes de citoyens, une partie de ses droits éducatifs, mais il ne le doit faire qu'en les astreignant à une étroite surveillance, qu'en limitant parfois leur zèle inconsidéré. L'enfance en effet, n'est pas matière à expériences, qui même sincères peuvent être indiscretes ou facheuses. D'autre part l'Etat peut seul maintenir la tradition de race, la filiation historique sans laquelle un peuple



demeure sans foi en lui-même, sans cohésion : vague poussière d'hommes, que peut modeler à son gré la main d'un César, ou disperser la botte d'un conquérant. L'Etat peut seul, et *il le doit*, s'opposer à l'action dissolvante des sectes étrangères constituées, politiques, philosophiques ou religieuses, qui agissant sur un mot d'ordre inconnu pour des desseins inconnus, peuvent sous le couvert de l'instruction préparer le démembrement du pays, l'anéantissement de la race, ou l'asservissement des esprits. Cela s'est vu déjà, et tenez pour certain que si, en France on laissait faire, cela se verrait encore, et sous brève échéance.

Que l'on n'aille pas objecter que l'Etat éducateur fausserait les esprits, en imposant sa Constitution comme un évangile. Une constitution démocratique n'est pas un dogme intangible, et ce que nous voulons au contraire, c'est une éducation telle que par elle l'homme devienne capable d'agir dans la plénitude de sa conscience ; qu'il ait de ses devoirs, une idée tellement haute qu'ils soient pour lui le premier article de foi, la règle immuable de conduite ; qu'il ait tellement à cœur la grandeur du Pays et le bonheur de ses concitoyens que toutes ses forces se tournent d'elles-mêmes vers cet idéal : le Mieux ! que toutes ses pensées, en se reportant sur le passé, aient pour objet l'avenir meilleur, et la réalisation complète du citoyen libre :

libre comme individu, libre comme penseur, libre comme homme d'action, sans entrave du pouvoir, sans tyrannie de coterie, de caste ni de syndicat ! Et croyez-le bien, quand l'éducation du Peuple pourra se faire ainsi, quand elle s'adressera à la fois au cœur, à l'intelligence et à l'esprit, les générations qui sortiront de ces viriles initiations, n'auront pas besoin qu'on leur dicte un credo, qu'on leur impose un article tout fait. Elles porteront en elles la foi aux destinées suprêmes de l'Homme et elles sauront y marcher librement, d'un pas ferme, sans précipitation, mais aussi sans défaillances.

Tel est, Messieurs, l'idéal de l'éducation dans une démocratie. Où en sommes nous de sa réalisation ?

Il serait souverainement injuste de taire ou de déprécier ce que ce siècle a fait pour l'instruction des hommes. Chacune de nos convulsions politiques a été marquée par un développement toujours plus grand de l'enseignement des enfants et de l'instruction des adultes. On a multiplié les cours du soir, établi des écoles techniques, installé des établissements spéciaux exclusivement affectés à l'apprentissage d'une seule profession. On a fait plus et mieux : *On a rendu l'instruction obligatoire.* Notre troisième République s'est particulièrement signalée dans cette poussée vers la réalisation du vœu des hommes de cœur : la

suppression de l'ignorance. Aussi quand on entend dire autour de soi que l'on n'a rien fait pour l'amélioration morale de l'homme on a certes le droit d'en être étonné.

Le meilleur moyen de moraliser n'est-il pas d'instruire ?

Non qu'il faille prétendre qu'un homme instruit devienne toujours un être moral et qu'un ignorant soit par nature un individu malfaisant et vicieux ! L'expérience de chaque jour prouve qu'il n'en est point forcément ainsi. Mais il n'est pas moins vrai que l'homme instruit est mieux que tout autre disposé à recevoir et à comprendre les grandes lois morales, et à les appliquer avec justice.

La vision, pour rapide qu'elle soit des grandes scènes de l'Histoire, l'exemple des martyrs du devoir et de la pensée ; la contemplation des misères de l'Humanité aux âges écoulés et des efforts de ceux qui ont usé leurs forces et donné leur vie pour réaliser un monde terrestre meilleur, plus juste, plus humain ; la constatation de la lutte victorieuse contre la matière ; toutes ces grandes et sublimes leçons qui se dégagent des siècles vécus ne peuvent être sans influence sur l'âme neuve de l'enfant, si prompt à s'enflammer, si facile à l'enthousiasme. Il doit y trouver quand on sait les faire convenablement ressortir, l'indication de sa vie, la glorification du

travail, du dévouement, du sacrifice, en un mot toute la vertu civique.

Quoi qu'on aie dit, l'*instruction* reste la grande moralisatrice, mais pour que ses résultats demeurent entiers, il faut que cette instruction soit appuyée par une *éducation* convenable.

Nous voici en présence de deux termes que l'on a souvent mis en antagonisme, que l'on a voulu séparer et confier à deux directions différentes. L'*instruction* au maître, l'*éducation* à la famille ou au prêtre.

Or est-il possible de cultiver l'esprit, d'enseigner, d'instruire, sans en même temps agir sur le moral, diriger, éduquer l'enfant ? Nous ne le pensons pas. *Education et instruction sont des termes inséparables, et il est impossible à l'instructeur de n'être pas éducateur.*

Certes il peut se trouver quelques individus qui se contentent d'une dictée sans fautes, d'une dissertation correcte, d'une solution à la fois élégante et exacte. Mais ils sont bien rares ceux qui, de gaieté de cœur, renoncent à leur plus belle prérogative : élever les esprits. Si le maître, à quelque degré qu'il soit placé, n'essaye pas de faire passer un peu de son âme, un peu du meilleur de lui-même dans l'esprit de l'enfant, son élève ; si pour arriver à ce but il n'essaye pas sans trêve de se parfaire lui-même et de se mieux connaître pour donner plus encore à ceux qu'on lui con-

fié, il est indigne de sa tâche, indigne du grand honneur d'être un des « enseignants ». Il pourra être un parfait démonstrateur, il sera toujours un mauvais maître, et d'instinct les enfants ne lui accorderont ni sympathie, ni estime, ni amitié.

C'est pourquoi, Messieurs, il faut se défier d'un sophisme, qui habilement répandu par les intéressés, a fait depuis quelque vingt ans un terrible chemin. Combien de fois n'avez-vous pas entendu dire : Dans l'Université les jeunes gens sont mal élevés, mais dans telle ou telle maison ils reçoivent une bien meilleure éducation.

Il y a dans cet argument une subtilité de langage dangereuse, car il repose tout entier sur un jeu de mot, sur une acception spéciale de ce terme : éducation.

Entend-on dire, en effet, telle maison donne une instruction plus solide, fait de meilleurs ingénieurs, de plus habiles mathématiciens, des littérateurs plus délicats, ou pour le degré primaire, des enfants mieux pourvus de solides et durables connaissances élémentaires ? Point.

Dira-t-on : elle fait de meilleurs citoyens, plus prêts à obéir aux lois, plus respectueux de leurs devoirs, plus dévoués à la chose publique ? Non.

Ce que l'on admire surtout dans ces enfants dits « de meilleure éducation », c'est qu'ils savent mieux saluer avec

grâce, se tenir élégamment dans un salon, s'ennuyer avec décence, ou avoir une attitude plus humble et plus modeste devant un supérieur.

Ceci, Messieurs, c'est du dressage, ce n'est plus de l'éducation.

Pour nous, l'éducation ne doit pas consister exclusivement dans la connaissance, très utile d'ailleurs, de ce code assez vague et fort compliqué des convenances et des usages mondains, et nous ne saurions la condamner à se renfermer dans la Civilité puérile et honnête, chère à nos aïeux. Nous avons vu quelle conception plus haute nous nous faisons de cette élévation des esprits et des cœurs, et combien il importait d'imprégner l'enfant non d'un sentiment de superstition pour des usages que les conditions d'existence modifient, mais d'un culte ardent pour les principes essentiels de la vie nationale, la vertu civique.

Dans la cité antique, dans la commune du moyen-âge, l'éducation civique se développait d'elle-même, spontanément par l'effet du milieu.

Limité à quelques milliers de citoyens, à un étroit territoire, le droit de cité, était non seulement un privilège, mais surtout la sauvegarde corporelle, la garantie des biens. Les besoins restreints, la politique peu compliquée, la religion essentiellement nationale rendaient l'existence publique relativement aisée.

L'enfant suçait avec le lait le culte de sa patrie et indifférent au reste du monde ne voyait que son horizon immédiat, ne vivait que la vie médiane. Dévoué jusqu'à l'héroïsme à ses foyers, à ses autels chez les anciens; à son beffroi, à sa bannière, à sa corporation chez les bourgeois des communes, l'homme trahissait inconsciemment pour eux la grande cause de la race, de la nation, de la grande Patrie.

Sous l'ancien régime, où il n'était question d'éducation que pour le gentilhomme ou le bourgeois des villes, la famille était le lieu le plus apte à former l'âme de l'enfant. Respect de l'autorité paternelle et de la hiérarchie, culte de la tradition des ancêtres, sentiment profond des devoirs qu'imposait la situation sociale, crainte et horreur d'une déchéance possible, d'une mésalliance, d'une dérogation aux lois rigoureuses de la caste, tels étaient les sentiments qui pénétraient l'homme jusqu'aux moëlles dans ce milieu spécial où tout exaltait le rang et l'honneur. Perdre l'honneur était pire que perdre la vie. Toute déchéance mettant l'individu hors la règle scrupuleusement observée, le rendait inapte à remplir sa fonction et sans possibilité de vivre d'une façon normale. C'est pour ces motifs que l'honneur était le bien suprême du gentilhomme, prêt du reste dans la vie privée à toutes les bassesses et à toutes les vilénies pour te-

nir son rang. Le point d'honneur était le stimulant du bourgeois qui, par la richesse pouvait s'élever dans la hiérarchie sociale et acheter pour son fils une charge, un emploi, une alliance, parfois même un titre nobiliaire. Tous aspiraient à la richesse, non pour le bien être qu'elle procure et la facilité qu'elle donne d'être utile à tous, mais parce qu'elle apportait la considération, l'indépendance relative et surtout le droit de vivre inoccupé, loin de ce travail manuel, par lui seul déshonorant. Avec un tel idéal social, il n'était rien qu'un homme ne pût faire pour acquérir de l'honneur ; rien qu'il ne fît pour conserver intacte la somme d'honneur léguée par ses aïeux.

Aujourd'hui personne n'a plus le droit de vivre inoccupé. Notre état social au contraire veut que le travail arrive en première ligne, le travail personnel, le travail manuel, le labeur de chaque jour. Le savant lui-même doit être un *ouvrier*, j'entends au sens propre du mot ; car la délicatesse des méthodes, la minutie des expériences, la complication des instruments, la nécessité des recherches industrielles, lui font une obligation d'être à la fois le plus habile à remuer des idées et le plus adroit à employer les mains. Notre état politique veut que chaque homme puisse utilement concourir au fonctionnement de l'Etat, que le pouvoir du suffrage universel ne soit pas un



vain mot, et que l'idée du civisme pénètre et domine les âmes. Il faut donc que l'éducation moderne en arrive à ceci : *faire du travail des mains, la plus honorée des occupations ; faire du respect de la loi et de l'amour du bien public le plus vénéré des devoirs et le plus doux des idéals.*

Or quelle est au fond l'éducation que reçoivent aujourd'hui encore les enfants de notre démocratie sinon la direction même de nos aïeux !

Peut on citer beaucoup de familles où l'enfant reçoit des siens, par les siens, l'éducation civique même rudimentaire ? Il aurait fallu pour que la chose soit possible que nos destinées eussent depuis cent ans suivi un autre cours et comme le disait Jean Macé : « il nous eût fallu cinquante ans d'éducation obligatoire avant d'arriver au suffrage universel », tandis que nous l'avons eu trente quatre ans avant la loi sur l'Instruction.

De nos jours, fatalement, et cela en dépit de la meilleure volonté et des sentiments les plus fermement démocratiques, l'enfant qui a le bonheur de recevoir l'éducation familiale absorbe chez lui les principes les plus aptes à en faire un excellent sujet et les plus déplorables pour en faire un libre citoyen. Combien de fois n'entend-il pas déprécier ou rabaisser l'homme de travail, vanter ou estimer le riche oisif ? C'est toujours le point d'honneur qui nous mène ; et,

cédant aux sollicitations d'instinct, l'enfant songe moins à acquérir des connaissances qu'à mériter l'approbation du maître, s'exerce moins à chercher qu'il ne s'applique à bien imiter. Plaire avant tout ! Par une étrange anomalie apparente, ceux-là qui, par leur situation, leur richesse, leur indépendance vis-à-vis des impérieuses nécessités de l'existence, devraient être les premiers à se signaler dans la vie publique, les recherches scientifiques et la marche en avant ; ceux-là qui fils d'ouvriers ou d'artisans arrivés à la fortune devraient être les plus ardents à faire prospérer les industries et les arts ; guidés par l'atavisme, dominés par les idées anciennes, éblouis par un faux honneur, se font une gloire de vivre oisifs et de traîner une vie inutile dans de futiles amusements. On les en blâme ! Pourquoi ? Ils ne font que subir les conséquences d'une éducation fausse, qui fatalement devaient en faire de parfaits inutiles tout attachés aux apparences extérieures et s'efforçant de n'être point affectés par les désirs et les besoins de la masse générale du corps social.

Cette éducation hors d'âge a malheureusement puisé un regain de faveur dans nos discordes politiques ou religieuses. Napoléon I<sup>er</sup> — dont on peut dire qu'il fut, à tous points de vue, l'homme le plus néfaste que la France ait jamais subi — Napoléon pour se concilier les

anciennes familles et éblouir les nouveaux venus, ne sut mieux faire que de restaurer les us et coutumes que la Révolution s'était flattée d'anéantir. Ces parvenus exagérèrent pour effacer leur tache originelle, les règles sacro-saintes, dont leurs descendants sont aujourd'hui plus infatués que les fils de l'antique noblesse. De proche en proche, depuis le haut fonctionnaire jusqu'au modeste boutiquier retiré après fortune faite, chacun dédaigneux du commun voulut appartenir à la « Société des gens comme il faut ». Certains éducateurs, habiles manieurs d'hommes, escomptant la vanité humaine, surent faire de cet honneur de pacotille le pivot de leur politique et par une brillante éducation toute de surface gagnèrent en puissance, jetant dans la vie un nombre toujours croissant d'esprits faussés, pétris d'idées d'une autre époque. Aussi notre Société souffre d'un terrible malaise par suite de ce manque d'harmonie entre les maximes de l'éducation et les réalités de la vie publique. Nos idées générales, nos habitudes, nos tendances instinctives nous poussent à un culte exagéré du point d'honneur, du désir de plaire et du besoin d'obéir qui en découle; tandis que notre état politique exige au contraire la maturité de l'esprit, la libre initiative, la volonté de faire respecter sa pensée unie au désir de respecter la pensée d'autrui, la lente et mûre déter-

mination des besoins du corps social et l'effacement volontaire de l'individu devant la satisfaction de l'intérêt commun.

Or, puisque la famille est, pour longtemps encore, hors d'état de donner d'une façon convenable cette éducation démocratique, c'est à la Société entière qu'il appartient d'en faire pénétrer les maximes jusqu'au plus profond des masses vivantes de la nation.

Le représentant naturel, attitré de la Société, est l'instituteur. La plupart des enfants passe en effet par l'Ecole primaire. Il serait même à souhaiter que tous y dussent passer et que la sélection ne se fit que plus tard. C'est donc à l'instituteur que doit incomber cette grande et lourde tâche d'élever au point de vue moral, de faire naître à la vie sociale des âmes naïves.

Mais, en fait, peut-il, quelque zèle et quelque dévouement qu'il y apporte, réaliser ce programme et donner cette éducation d'une manière absolue? Je suppose le maître idéal, parfait. Son enseignement moral sera combattu de tous côtés et fortement diminué. Combattu par l'insouciance de l'enfant. Combattu trop souvent par la famille qui, loin d'apporter au maître son concours et son appui, le déprécie sottement aux yeux de l'élève, et se montre indulgente à l'excès pour des manquements, peccadilles d'aujourd'hui, défauts ou vices de de-

main. Combattu enfin et surtout par la multiplicité des matières à enseigner.

Lors de la réforme de l'enseignement primaire on eut à cœur de fournir à l'enfant du peuple l'arme indispensable dans la vie. Non l'arme offensive, mais le bouclier protecteur : l'instruction. Tous les programmes élaborés, tous les discours prononcés à cette époque reflètent cette double idée directrice : Mettre à la portée de chacun le moyen de n'être point inférieur, s'il veut travailler et lutter : Mettre à la disposition de la Société des esprits convaincus de leurs devoirs et mûrs pour leurs responsabilités sociales.

L'idée fut noble et généreuse. Mais, séduit par ce qui était désirable, on ne tint peut-être pas assez compte des capacités réceptives de cerveaux de douze ans, ni du niveau moyen des intelligences.

L'inconvénient s'en est particulièrement fait sentir dans l'Enseignement moral et civique. Trop souvent au lieu des grandes idées générales que voulaient les Ferry, les Paul Bert, les Compayré, on n'y a vu qu'un indigeste fatras de droit national et constitutionnel, de compétences juridiques et d'attributions de corps élus. Eh ! Messieurs, qu'importe à ce bambin le droit de connaître des Cours d'appel ou la limite des délibérations légales d'un Conseil d'arrondissement ! Tout cela l'ennuie et l'idée fondamentale lui reste étran-

gère. Non, l'éducation civique ne réside pas dans la récitation banale et froide d'un manuel anoné. Ce n'est pas le résultat douteux d'un quart d'heure de classe tous les deux jours. Elle est plus complexe, plus large, plus haute, d'une envolée plus sublime. C'est l'œuvre de chaque moment, de chaque minute. On ne doit pas la parquer, elle doit, passez moi le mot, suinter de partout dans l'école. L'enfant qui épèle, comme le bachelier qui concourt, tous, grands et petits, doivent dans chaque exercice, dans chaque dictée, dans chaque commentaire, prouver cette idée de Devoir, de Patrie, qui se dégage, inopinée et par là même toute puissante. *L'Education civique n'est pas matière d'enseignement, elle doit être l'âme même de l'enseignement.*

Mais avec les programmes surchargés des écoles, comment serait-il possible au maître, étroit dans les mailles étroites de l'horaire officiel, talonné par l'examen de fin d'études, de trouver le temps d'intéresser, d'enthousiasmer pour des mots en l'air, de lire pour éclairer, de commenter pour faire aimer ! Quelques-uns y arrivent quand même. Mais il ne faut pas compter avec les exceptions ni avec les natures d'élite.

Donc le rôle de l'instituteur est borné. Par suite de notre amour des apparences, il sera prisé : dans l'école, pour la valeur immédiate des connaissances

usuelles qu'il pourra inculquer à ses élèves ; au dehors par le nombre de certificats d'études que bon an mal an il parviendra à faire obtenir. Ensuite ? Après l'école ? Que deviendra son influence morale sur la jeunesse ? Sensiblement nulle, il faut le reconnaître, au moins dans les villes. Et nous voyons ce phénomène anormal que celui qui est un agent influent sur l'enfant jusqu'à sa puberté, ne possède plus d'action certaine de la douzième à la vingtième année.

Voici, Messieurs, un tableau qui pourra vous édifier. Il porte sur 500.000 enfants nés la même année. Je tiendrai compte des décès qui à 20 ans, réduisent le nombre des survivants à 330.000 et c'est sur ce nombre que portera la proportionnalité. (1)

L'enfant entre à l'école maternelle de 3 à 5 ans ; à l'école primaire de 5 à 6 ans. De 6 à 11 ans toute la population enfantine fréquente plus ou moins assidûment les bancs de l'école. A 11 ans commencent les départs.

Entre la onzième et la douzième année 47 0/0 des enfants quittent l'école, 47 0/0 continuent leurs études ; 6 0/0 doivent être considérés comme totalement illettrés, et cette proportion se maintiendra jusqu'à vingt ans avec des variations

---

(1) René Leblanc. — L'Enseignement manuel.

que je néglige, les chiffres étant ici arrondis. Donc,

à 12 ans	47 0/0	des enfants fréquentent la classe.	
à 13 ans	29 0/0		
à 15 ans	15 0/0	répartis sensiblement par moitié entre les établissements primaires supérieurs et secondaires.	
à 20 ans	6 0/0		des jeunes gens suivent des cours, dont :
	4 0/0		pour l'enseignement supérieur.
	2 0/0	pour les cours d'adultes et les conférences d'enseignement populaire.	

Par conséquent on peut dire qu'après l'Ecole il n'y a plus rien et que de la treizième à la vingtième année *les quatre-vingt-dix centièmes* de la population restent livrés à eux mêmes, sans direction aucune, abandonnés à leurs propres instincts, aux hasards heureux ou malheureux de l'existence. Pendant ce temps le léger bagage que l'instituteur leur aura formé à grand'peine va disparaître. Toutes ces notions générales s'évaporeront vite ou ne laisseront trop souvent après elle qu'une mauvaise lie mal digérée, dans laquelle vont pouvoir fer-



menter les idées jalouses, les haines, les rancunes, les désirs malsains, les ambitions impuissantes à s'assouvir, toutes causes génératrices d'esprits révoltés.

En résumé nous arrivons à cette triple constatation.

*Nécessité impérieuse d'une éducation nationale et civique.*

*Incapacité de la famille à la donner.*

*Impuissance de l'école à la prolonger entre la treizième et la vingtième année.*

La conclusion qui s'impose c'est le devoir pour tous les citoyens soucieux des intérêts et de l'avenir de la Race et de la Patrie, de se grouper en vue d'assurer à tous les enfants le complément d'instruction et surtout d'éducation qui leur font actuellement défaut. C'est la nécessité pour la masse éclairée et instruite de la nation de se dresser entre la jeunesse sans défiance et les embûches qui l'attendent : séductions du vice, de la débauche précoce, de l'infamie oisive ; chatouement des utopies décevantes et des sophismes mensongers ; embauchage inconscient sous la pression de superstitions aveugles ou d'une crédule ignorance. C'est l'opportunité d'établir le *patronage effectif, affectif* de l'adolescence, seul capable d'empêcher pour beaucoup la chute au ruisseau ou les glissades dans les chimères d'où l'homme

sort bon pour le baigneur, ou mûr pour l'émeute imbécile.

Certes l'idée n'est pas nouvelle. Ce siècle a vu bien des tentatives en ce sens. Mais le besoin d'un nouvel effort est plus pressant que jamais, et il faut se remettre avec résolution à la besogne.

Les cours d'adultes, les écoles du soir, doivent subir une profonde modification. L'instruction primaire obligatoire supprime heureusement la nécessité d'apprendre à l'adulte l'écriture et les premiers rudiments. Aussi les cours réguliers d'instruction — qui, par leur allure classique et l'assiduité qu'ils comportent peuvent effrayer nombre d'esprits primesautiers et indépendants, — devront être réservés aux cours techniques, aux applications professionnelles. Mais ne serait-il pas possible de créer, à côté, des centres de réunion, et les associations d'anciens élèves des Ecoles nous semblent un noyau tout désigné, où, sans programme défini, sans obligation stricte, sans suite absolue, il se ferait au hasard du moment des causeries familières, des lectures commentées, sur des sujets d'actualités, les événements saillants, où l'on rappellerait aux jeunes gens la marche de l'histoire contemporaine, que tous ignorent; la vie des hommes illustres, les étapes successives du progrès scientifique, économique et industriel. De ces causeries

se dégageraient à la fois éducation et enseignement. Ce serait en quelque sorte une revue, un journal parlé.

Au reste, dans cet ordre d'idées, il n'est pas de programme possible. Une orientation générale suffit. C'est à l'initiative privée de s'inspirer de l'esprit local, des goûts, des habitudes, des besoins des populations. Ce qui est le plus important, ce qui peut rendre l'action des groupes réellement efficace, c'est le zèle des membres qui les composent et le nombre de citoyens qui s'y intéressent. De telles œuvres ne valent que par ceux qui les font. Il n'est pas de plus bel exemple de ce que peut une volonté ferme et une action opiniâtre que celui de Jean Macé qui, pauvre, obscur, ignoré, a su couvrir la France d'un réseau serré de sociétés sœurs, quoique autonomes, dont le faisceau compact constitue la *Ligue nationale de l'Enseignement et de l'Education populaires*. Par elle, il a pu créer un mouvement d'opinion, multiplier bibliothèques et cours du soir, fonder des patronages, instituer des concours d'apprentis, provoquer le vote des lois scolaires, travailler au relèvement de la Grande Mutilée.

Par ce que la Ligue a fait dans le passé on peut augurer de ce qu'elle pourrait dans l'avenir. Mais l'œuvre n'est que commencée et il faut lui donner l'ampleur que comporte la situation. Les ouvriers de la première heure s'é-

teignent, ou fatigués se retirent à regret, et il faut que les cadres se renouvellent. se rajeunissent. C'est pourquoi, Messieurs, nous vous convions à une œuvre de solidarité, de charité sociale au sens pur du mot.

Nous faisons appel à tous, car tous ont leur place marquée. Aux jeunes gens surtout, aux étudiants : futurs professeurs, avocats ou médecins. Dans ce contact intime avec des esprits neufs, en prise directe avec la difficulté de bien dire, d'exprimer clairement, d'exposer avec simplicité, ils trouveront un exercice salutaire, un auxiliaire à leurs travaux et en même temps une compréhension plus exacte et plus sûre de l'humanité.

Ingénieurs et philosophes, artistes et littérateurs, historiens et naturalistes, négociants, industriels, financiers venez à nous ! Tous ceux qui savent, tous ceux qui veulent et qui pensent, car les esprits s'offrent avides de connaître ; depuis l'enfant sortant de l'école jusqu'à l'homme fait qui veut approfondir le pourquoi des choses. Le champ est immense et n'attend pour porter ses fruits, que le travail fécondant.

Pour ceux que la table du conférencier épouvante et qui ne peuvent, dans cette lutte, jouer un rôle actif, il est encore un moyen puissant de nous venir en aide, d'être de sérieux collaborateurs. C'est de nous apporter d'abord

leur appui moral et puis leurs subsides. C'est, en nous assurant un large budget, nous donner le nerf de la guerre.

Et quand, nous, membres de la Ligue, nous aurons ainsi groupé toutes les forces vives de la cité, nous pourrons marcher résolument de l'avant, confiants dans les résultats, travailler au développement intellectuel de la nation et pour notre part contribuer à établir les bases d'une démocratie laborieuse, éclairée, libre, puissante et juste.

*Reims, décembre 1895.*







